



Comité de bon voisinage Édouard-Montpetit

Compte rendu – Rencontre 3 du comité

Date : 21 novembre 2018 à 18h30

Lieu : Pavillon Marie-Victorin de l'Université de Montréal, salle A-220

Membres présents du comité	
Fabrice Désormeaux	Citoyen
Catherine Lapointe	Citoyen
Francine Vanlaethem	Citoyen
Nancy Boyce	École primaire Saint-Germain d'Outremont
Salah Louafi	Université de Montréal
Marie-Josée Nohert	Arrondissement Outremont
Pascal Trottier	Arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce
Isabelle Lebrun	Ville de Montréal
Marc Bisson	Commission scolaire Marguerite Bourgeoys

Membres présents du comité

Manon Robin	NouvLR
Thomas Fortin	NouvLR
Guy Jérémie	NouvLR
Isabelle Lachance	REM
Élizabeth Boivin	REM
Jean-Philippe Pelletier	REM
Pierre Hurtubise	Facilitateur

Ordre du jour

- 1- Mot de bienvenue et présentation de l'ordre du jour
- 2- Suivi du dernier comité de bon voisinage
- 3- État des travaux en cours et à venir
- 4- Bilan des mesures de suivi
- 5- Période de questions
- 6- Présentation de la Direction de la santé publique
- 7- Période de questions

1- Mot de bienvenue

Pierre Hurtubise, facilitateur

M. Pierre Hurtubise souhaite la bienvenue à tous, se présente et indique qu'il prendra la relève de Pierre Tessier, qui a animé les deux premières rencontres du comité. Il rappelle la règle de prise de parole, soit que les membres du comité ont priorité pour poser des questions. Il précise que des représentants de la Direction régionale de la santé publique sont présents et qu'ils feront une présentation. M. Hurtubise indique que la période de questions se tiendra après la présentation du bureau de projet et de NouvLR et qu'une autre période de questions est prévue après celle de la Direction régionale de santé publique.

2- Suivi du dernier comité de bon voisinage

Jean-Philippe Pelletier et Isabelle Lachance, REM

M. Pelletier présente les suivis depuis la dernière rencontre du comité :

- **Accès et format des données**
Un onglet a été créé sur le site web du REM, en attendant l'infrastructure TI complète. Deux stations de mesures sont mises en place autour du chantier, une près du parc-école et une autre près du stade de l'Université.
- **Brigadiers supplémentaires**
Deux signaleurs supplémentaires sont maintenant en poste aux intersections Mont-Royal/Vincent-d'Indy et Vincent-d'Indy/Édouard-Montpetit.
- **Synchronisation des feux de circulation et installation du feu pour les vélos**
Ces mesures ont été mises en place au début de la semaine du 29 octobre.
- **Localisation de l'aire d'attente des camions**
L'aire d'attente des camions a été déplacée plus près du CEPsum le 21 octobre.
- **Définition du critère de référence pour le bruit**
Deux évaluations du niveau de bruit ambiant ont été réalisées sur une période de 48h les 17-18 mai et 22-23 mai 2018. Ces périodes représentent quatre journées représentatives du bruit ambiant pendant la semaine.
- **Type d'équipements de mesure utilisés et méthode de consignation**
Cette information est incluse dans la présentation sur le bilan des mesures de suivi.
- **Présentation des données pour les deux stations de mesure**
Cette information est incluse dans la présentation sur le bilan des mesures de suivi.
- **Relocalisation de la piste cyclable sur Willowdale**
La piste cyclable sera maintenue sur Willowdale. Il est maintenant possible, pour les détenteurs de vignettes du secteur 3 (qui inclut l'avenue Willowdale), de se stationner

temporairement dans le secteur 4 (avenues Glencoe, Hazelwood et de la Brunante) pour la durée des travaux.

– **Résultats de l'analyse du roc**

Deux analyses ont été effectuées par REM et NouvLR sur des carottages réalisés sur le site du projet (un à 18 mètres et l'autre à 75 mètres). Les radionucléides analysés sont le plomb 210, radium 226, 228, thorium 228, 230, 234 et uranium 235. Tous ces radionucléides étaient sous la limite de détection du laboratoire. Ces résultats sont également cohérents avec l'évaluation de radon effectuée par la commission scolaire en 2014, qui révélait qu'aucun radon n'était présent au sous-sol de l'établissement.

Mme Lachance présente ensuite un survol des principales activités de relations communautaires effectuées au cours des dernières semaines. Elle indique que l'équipe a mis l'emphase sur la communication aux riverains pour le début du sautage et du nouveau cycle de travaux. Un kiosque a été tenu près de la station de métro Édouard-Montpetit le 15 octobre, un info-travaux a été distribué et l'espace citoyens Montréal centre-ville du site web a été mis à jour.

Mme Lachance indique que trois plaintes ont été reçues dans la semaine du 5 novembre, soit la première semaine des travaux de nuit, dont une plainte en journée et deux plaintes en soirée. Des mesures correctives ont été mises en place par NouvLR, notamment l'arrêt de l'utilisation de marteau-piqueur la nuit. Ces mesures sont détaillées par M. Guy Jérémie de NouvLR lors du point « Bilan des mesures de suivi ».

3- État des travaux en cours et à venir

Thomas Fortin, NouvLR et Jean-Philippe Pelletier, REM

M. Fortin indique que la grue à tour est maintenant installée et que les forages alignés sont terminés. Il précise que l'activité de sautage a débuté le 22 octobre dernier et qu'un nouveau cycle de travaux s'est amorcé le 5 novembre, qui implique trois grandes activités : le forage, le sautage contrôlé et la collecte des déblais, évacués par camion. 29 sautages ont été réalisés jusqu'à présent et le niveau d'excavation atteint maintenant 3 à 4 mètres, soit entre la première et la deuxième banquette. Il présente un montage vidéo avec des images représentatives d'une dizaine de sautages. Il précise que ce cycle de travaux se répètera jusqu'à l'automne 2019.

M. Pelletier fait ensuite un retour sur le sautage réalisé hors des plages prévues le mercredi 14 novembre. Il réaffirme l'engagement pris que les sautages aient lieu deux fois par jour, vers 7h et 19h, et il rappelle que l'objectif de NouvLR est de réaliser des sautages qui soient toujours 100% contrôlés. Il explique que le sautage hors des plages prévues a dû être réalisé suite à un problème de connexion de l'un des détonateurs qui ne répondait plus. Lorsque cette situation se présente, il est important d'en comprendre la cause. Ainsi, après avoir enlevé tous les matelas pare-éclats pour analyser la situation, NouvLR a prévenu le bureau de projet REM en expliquant que le sautage devait être différé, les charges étant toujours présentes dans les trous sur le site.

M. Pelletier indique que les bonnes pratiques et la réglementation en vigueur dans ce type d'intervention requièrent de ne pas laisser de charges non détonées sur un chantier, autrement

que dans un camion sécurisé. Il s'agissait donc d'un enjeu de santé et sécurité pour les travailleurs sur le site. En aucun cas la sécurité des riverains n'a été mise en cause.

M. Pelletier indique qu'il y a eu mécompréhension sur les attentes et délais requis pour l'évacuation de l'école primaire. Un bilan a été effectué avec les acteurs pertinents afin de raffiner le protocole de communication.

4- Bilan de mesures de suivi

Guy Jérémie, NouvLR

M. Jérémie débute en donnant de l'information complémentaire sur l'équipement utilisé dans les stations de mesure sur le bruit et il présente la méthode de consignation. Cette méthode, utilisée sur les grands chantiers et reconnue par le MDDELCC, consiste à écouter les bandes audio lors des pics sonores pour identifier les sources du bruit. Si le bruit n'est pas lié au chantier (ex. sirène de police ou autobus), il est retiré de l'analyse afin d'isoler l'impact du chantier sur le climat sonore.

Quelques exemples des niveaux maximums de bruit enregistrés à la station de mesure près de l'école sont ensuite présentés, soit le sautage (70 à 80 dBA), l'alarme de sautage (82 dBA) et le passage du camion balai (95 dBA). À titre de comparaison, M. Jérémie précise que le bruit des enfants dans la cour de récréation est entre 80 à 90 dBA.

Les données de bruit des deux dernières semaines, de jour, de soir et de nuit, sont ensuite présentées. M. Jérémie indique que des dépassements ont eu lieu, généralement de quelques décibels. Suite à ces observations, des mesures correctives ont été mises en place, incluant l'arrêt de l'utilisation du marteau-piqueur la nuit et la mise en place d'écrans acoustiques mobiles supplémentaires. Il précise également qu'une augmentation de bruit est perceptible à partir de 3 dBA.

D'autres mesures sont à l'étude, soit l'utilisation de marteaux-piqueurs avec système d'atténuation, la construction de cabanes antibruit pour les foreuses et la modification des écrans acoustiques. Pour ces derniers, il précise que, pour maximiser la réduction sonore, le mur doit être le plus proche possible de la source de bruit, donc près du chantier. Des études doivent être réalisées pour changer la configuration du mur sachant que des considérations de sécurité sont à prendre en compte, notamment par rapport au vent.

M. Jérémie poursuit en présentant l'équipement utilisé dans les stations de mesure de qualité de l'air. Il indique que la moyenne des particules fines depuis le début du projet, sur 24h, est de 4,6 ug/m³. À titre de comparaison, pour les deux dernières années pour la Ville de Montréal, la même moyenne est de 8,5 ug/m³. Le niveau maximal enregistré depuis le début du chantier sur 24h pour les particules fines est de 11,2 ug/m³.

M. Jérémie présente ensuite les données pour les particules totales et fines des deux dernières semaines et des deux journées où les moyennes journalières ont été les plus élevées, soit le 19 octobre et le 1^{er} novembre. Pour ces deux journées, les données sont présentées en fonction de l'Indice de qualité de l'air de la Ville de Montréal, sous un format horaire. Il précise que les valeurs mesurées sont basses pour tous les types de particules. De plus, les données sont en dessous des données enregistrées à la station de mesure Molson de la Ville de Montréal.

5- Période de questions

Les membres du comité et les participants posent les questions suivantes :

Questions des citoyens	Réponses
Comment expliquez-vous les dépassements pour le bruit?	<p>NouvLR : La principale source de bruit est l'équipement utilisé. NouvLR met en place des mesures d'atténuation raisonnables et faisables sur le site, comme demandé par le MDDELCC. Le critère de référence est une moyenne sur 12h pendant la journée pour le bruit.</p> <p>Nous ne cachons pas que des dépassements ont eu lieu. C'est pourquoi des mesures correctives supplémentaires sont à l'étude.</p>
Vous présentez les données selon des moyennes. Mais quelle est la variation typique dans le niveau de bruit? Est-ce qu'il y a des niveaux très bas et très haut, ou est-ce un niveau de bruit plus stable?	<p>NouvLR : Cela dépend des activités. Il est possible qu'un niveau de bruit soit en bas de 62 dBA pour 2-3 heures et ensuite 72 dBA pour le reste de la journée, par exemple. L'amplitude est normalement autour de 10 dBA environ. Les niveaux maximums enregistrés sont autour de 80 dBA lors d'activités ponctuelles.</p>
Les données pour le bruit la nuit sont présentées par heure. Pourquoi ne le faites-vous pas aussi pour les données de jour? Pour l'école et les enseignants, c'est le format qui importe.	<p>NouvLR : Les données sont présentées en fonction des critères auxquels nous sommes assujettis par la réglementation. Pour le jour, ce critère est sur une période de 12h, de 7h à 19h.</p> <p>REM : Pour le prochain comité, nous pourrions présenter des exemples de maximums atteints depuis le dernier comité pour le bruit au cours de la journée.</p> <p>Suivi : fournir des exemples de maximums atteints pour le bruit pendant la journée lors du prochain comité.</p>
Une demande d'accès à l'information a été faite pour obtenir les données exhaustives pour le bruit et la qualité de l'air. Nous n'avons pas reçu l'information pour le bruit.	<p>REM : Les données pour le bruit sont présentées selon la réglementation à respecter. C'est l'information que nous avons.</p> <p>Nous allons prendre cette demande en délibéré.</p>

	<p>Suivi : faire un retour sur le format des données de bruit pendant la journée lors du prochain comité.</p>
<p>L'OMS a récemment sorti un rapport sur la qualité de l'air, en mettant l'emphase sur le fait qu'un enfant est plus vulnérable aux particules fines. En ce moment, la Loi sur la qualité de l'environnement du Québec est faite en fonction des adultes.</p>	<p>NouvLR : Les valeurs mesurées pour la qualité de l'air aux stations de mesure sont similaires à celles mesurées dans le reste de la Ville de Montréal. La moyenne mesurée depuis le début du chantier est d'environ 5 ug/m³. C'est largement sous la norme de 30 ug/m³ du MDDELCC et de celle de 25 ug/m³ de l'OMS.</p>
<p>Vous nous aviez mentionné qu'un brumisateuse serait utilisé sur le chantier et ce n'est pas le cas. Pourquoi? Et quand allez-vous en utiliser? Vous semblez ne pas respecter vos engagements.</p>	<p>NouvLR : L'hiver, lorsqu'il fait froid, ce n'est pas possible d'utiliser un brumisateuse, comme l'eau gèle. C'est une question de température. De plus, la neige est très efficace pour éviter la dispersion de la poussière et du bruit. Dès que cela sera possible et sécuritaire, soit au retour du beau temps, nous recommencerons à les utiliser.</p> <p>Enfin, les mesures de qualité de l'air effectuées depuis le début des sautages indiquent que les niveaux de poussières restent très faibles, et ce même avec l'arrivée de l'hiver.</p> <p>REM : Pendant la démolition de l'édicule, de l'arrosage a été fait. La route des camions a également été asphaltée pour réduire l'émission de poussière.</p>
<p>M. Sabia s'est engagé à mettre en place un mur antibruit. La problématique pour l'école est le bruit saccadé. Certains élèves doivent porter des casques d'écoute. Il y a des dépassements en ce moment. Quel est l'échéancier pour la mise en place du mur?</p>	<p>REM : Il s'agit d'un engagement ferme. Il va y avoir une optimisation du mur existant pour limiter le bruit. NouvLR est en train d'évaluer la meilleure façon de le faire.</p> <p>Nous ne pouvons pas nous commettre sur un échéancier. Nous allons vous revenir le plus rapidement possible via Isabelle.</p> <p>Suivi : faire un retour sur la mise en place de l'optimisation du mur</p>
<p>Vous comparez la situation du chantier à la station Molson, mais ce n'est pas la meilleure comparaison. Elle est située à côté de gros chantiers.</p>	<p>NouvLR : Il s'agit quand même de la station la plus représentative des stations de la Ville. Les autres stations sont localisées dans des endroits moins représentatifs et plus industriels, comme Décarie.</p>
<p>Vous indiquez que vous avez arrêté d'utiliser le marteau piqueur la nuit suite aux plaintes</p>	<p>NouvLR : L'objectif est de procéder d'abord par forage et dynamitage. Toutefois, les</p>

<p>reçues. Mais qu'allez-vous faire pour la situation pendant la journée? La Direction de la santé publique a recommandé de respecter les normes. Les élèves sont en fin d'étape et l'école n'est pas climatisée, les fenêtres doivent être ouvertes pour faire rentrer l'air.</p>	<p>activités de chantier nécessitent l'utilisation d'un marteau piqueur. En effet, afin de finaliser les parois du puits, des morceaux doivent être enlevés par l'intermédiaire d'un marteau piqueur.</p> <p>Ces activités ne peuvent pas être réalisées de nuit, puisque les normes de bruit sont très restreintes. Il faut donc les faire à un autre moment, durant la journée, sur de courtes plages horaires..</p>
<p>Vous nous demandez de comprendre, mais vous devez aussi comprendre qu'une école primaire est à côté du chantier et que des élèves sont à l'université. Si la directrice indique que c'est dérangeant, il faut l'écouter.</p>	
<p>La réalité d'une école est différente. Nous comprenons que ce n'est pas un niveau dangereux comme 90 dBA, mais l'école doit s'assurer que le milieu est propice à l'apprentissage. Si le bruit nuit à la concentration des élèves, l'objectif n'est pas atteint.</p>	
<p>L'alarme pour le sautage n'est pas entendue par certains élèves de l'Université de Montréal au Pavillon Marie-Victorin.</p>	<p>REM : Un suivi a été fait en ce sens avec M. Louafi, le représentant de l'Université de Montréal. Il nous a informés qu'effectivement, l'alarme n'est pas entendue dans certains locaux. L'alarme de sautage doit retentir à un nombre de décibels spécifique qui est règlementé et NouvLR doit assurer que la réglementation est respectée.</p>
<p>Pouvez-vous vous engager à respecter les normes internationales, qui sont sur une base annuelle?</p>	<p>REM : Les normes applicables au chantier sont celles du MDDELCC. Par contre, nous allons nous comparer avec les normes internationales.</p> <p>Comme le montrent nos mesures de suivi de la qualité de l'air, les valeurs sont très basses depuis le début du chantier.</p>
<p>Est-ce possible de mettre en place un brigadier supplémentaire pour l'intersection Willowdale et Vincent-d'Indy pour aider la brigadière avec les enfants de l'école?</p>	<p>REM : Trois signaleurs sont déjà en place près du chantier et il n'est pas prévu d'en ajouter un autre.</p> <p>Le signaleur qui est posté près de la sortie du couloir de camions porte également une attention particulière à ce secteur lors de</p>

l'arrivée et de la sortie des élèves du Pensionnat Saint-Nom-de-Marie, dont certaines utilisent ce passage piéton.

6- Présentation de la Direction de la santé publique

David Kaiser, Direction régionale de santé publique, Centre intégré universitaire du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

M. Kaiser est responsable médical au Service Environnement urbain et saines habitudes de vie de la Direction régionale de santé publique (DRSP). Il débute en indiquant que la DRSP a été en contact avec différents acteurs liés au projet dans les derniers mois.

M. Kaiser indique que, de façon générale, 60% à 70% des résidents de Montréal sont exposés à des niveaux de bruit qui dépassent les recommandations de l'OMS, dont la nuit. Il explique qu'il n'y a pas de norme en soi au Québec sur l'exposition au bruit, mais des cibles à atteindre basées sur le niveau de bruit ambiant avant chantier. Pour la question du bruit lié au chantier d'Édouard-Montpetit, il indique que l'aspect qui préoccupe le plus la DRSP n'est pas l'impact à long terme sur la santé, mais plutôt l'impact sur l'apprentissage des élèves. Par contre, il indique que les pics de bruit la nuit peuvent perturber le sommeil des résidents.

M. Kaiser précise qu'il est normal que le niveau de bruit soit plus élevé qu'avant, puisqu'il s'agit d'un chantier dans un secteur relativement calme de Montréal, même si la DRSP souhaiterait que ce soit plus bas. Cependant, il précise que les niveaux de bruit enregistrés demeurent en deçà de ceux des quartiers avoisinants. Pour la DRSP, il est également important d'avoir accès à des données sur le bruit plus précises que sur une plage horaire de 12h pendant la journée.

Pour la qualité de l'air, M. Kaiser indique que, de façon générale, un résident de Montréal est plus exposé aux maladies du cœur ou des poumons. Une tendance à l'amélioration de la qualité de l'air à Montréal est cependant notée depuis quelques années. M. Kaiser indique que les enfants sont effectivement un groupe plus vulnérable, mais que cela s'explique en partie du fait qu'ils seront exposés plus longtemps à une qualité de l'air plus ou moins bonne au cours de leur vie. Pour ce qui touche aux normes, la DRSP s'intéresse plus particulièrement à la norme d'exposition annuelle, puisque c'est l'exposition cumulative qui compte. M. Kaiser indique que le niveau d'exposition lié au chantier est très faible en comparaison à plusieurs autres secteurs et écoles situés sur l'île de Montréal.

Enfin, M. Kaiser indique que la DRSP ne voit pas d'enjeu sur les autres risques analysés (radon, monoxyde de carbone et sécurité piétonne).

Les questions suivantes sont soulevées :

Questions des citoyens	Réponses
Pour les cibles à atteindre pour le bruit et les impacts possibles sur enfants, quelles études	DRSP : Les études épidémiologiques effectuées sur les impacts potentiels du bruit

ont été effectuées? Et sur quoi est basée l'évaluation des impacts à long terme?

touchent en particulier à la perturbation du sommeil et aux maladies cardiovasculaires.

Afin de comprendre les effets du bruit sur la santé, ces études se basent sur des analyses statistiques qui détectent une corrélation entre les cas d'ACV ou d'infarctus et les niveaux de bruit par exemple. Ces études ont été réalisées plus particulièrement en Europe.

Très peu d'études existent sur l'apprentissage des enfants selon leur exposition au bruit et à la poussière. C'est plus une question de logique de comprendre que les enfants et les professeurs ont besoin d'un environnement sonore adéquat pour leur apprentissage. Toutefois, près d'un tiers des écoles de Montréal dépasse le 35 dBA à l'intérieur de l'école prescrit par l'OMS. Au final, le chantier ne risque pas de changer leur trajectoire de vie. Pour évaluer l'impact, il faut considérer le contexte dans son ensemble et non uniquement les normes ou la notion de seuil.

Y a-t-il des études sur le bruit ou par rapport au type de bruit, comme le bruit saccadé?

DRSP : Ce qui est problématique, c'est le bruit de type « saccadé » durant la nuit, et non le bruit constant.

Il n'y a pas réellement d'études sur ce type de bruit durant le jour. De façon générale, le bruit constant est plus acceptable.

Quelle est la durée du chantier?

REM : Les travaux d'excavation dureront jusqu'à l'automne 2019. Ensuite, des travaux de structure seront effectués, pour les ascenseurs ou les équipements mécaniques par exemple. Le plus gros impact demeure maintenant, alors que nous sommes en surface. Les travaux de construction de la station souterraine seront moins impactant.

Quels sont les impacts anticipés pour le long terme, sur 3-4 ans?

NouvLR : Nous sommes dans une phase plus intensive de travaux jusqu'à l'été 2019. Ensuite, d'autres types d'activités seront effectués, par exemple du bétonnage, de l'installation de structures et d'ascenseurs. Ces travaux vont s'échelonner jusqu'à la construction de l'édicule. La mise en service est prévue pour 2022.

	<p>Le nombre de camions va varier dans le temps. Environ 20 camions par jour, soit 2-3 camions à l'heure, sont attendus. Nous n'en sommes pas là encore.</p> <p>Au fur et à mesure que le temps avancera, nous aurons une meilleure idée du niveau de véhicules sur le site pour les phases subséquentes.</p>
<p>Avez-vous une idée du niveau de bruit à ce moment-là ? Est-ce que ce sera la moitié du bruit?</p>	<p>REM : Nous n'en sommes pas encore là. Mais les travaux les plus impactants sont réalisés en ce moment. Il est trop tôt pour s'avancer sur un niveau de bruit anticipé, toutefois une grande partie des travaux seront plus en profondeur</p>
<p>Une relation doit s'établir entre le projet du REM, l'école et les enseignants. Pour créer un lien de confiance, ça prend de la transparence. Nous espérons que les données de bruit seront rendues disponibles.</p>	
<p>Est-ce possible de connaître des détails sur la future station, par exemple l'afflux prévu et l'impact sur les résidents?</p>	<p>REM : Aucun stationnement incitatif n'est prévu à cette station. Ce sera une station urbaine. L'édicule va changer d'apparence.</p> <p>C'est une station qui sera achalandée, selon nos études, mais surtout en lien avec les piétons. La STM doit retravailler ses lignes d'autobus pour offrir un rabattement efficace vers la station. Il est trop tôt pour en connaître les détails.</p> <p>Suivi : présenter les études d'achalandage de la future station Édouard-Montpetit du REM lors du prochain comité.</p>

7- Prochaine rencontre

La date visée de la prochaine rencontre est le 5 février. Toutefois, cette date sera changée comme l'école a une activité en soirée cette journée-là.

8- Annexes

Liste des suivis

Suivis de la rencontre

- Fournir des exemples de maximums de bruit atteints dans la journée depuis le dernier comité lors du prochain comité
- Faire un retour sur le format des données de bruit pendant la journée lors du prochain comité
- Faire un retour sur la mise en place de l'optimisation du mur du côté de l'école primaire
- Présenter les études d'achalandage de la future station Édouard-Montpetit du REM

Présentation – Rencontre 3 (en pièce jointe)

Présentation – Direction de la santé publique (en pièce jointe)



Comité de bon voisinage – Secteur Édouard-Montpetit

21 novembre 2018

Réseau
express
métropolitain



 NouvLR

Ordre du jour

- Mot de bienvenue et présentation de l'ordre du jour
- Suivi du dernier comité de bon voisinage
- État des travaux en cours et à venir
- Bilan des mesures de suivi
- **Période de questions**
- Présentation de la Direction de la santé publique
- **Période de questions**



Suivi du dernier comité de bon voisinage



Accès et format des données

- Onglet sur le site web du REM, en attendant l'infrastructure TI complète

Brigadiers supplémentaires

- Deux signaleurs supplémentaires en poste

Synchronisation des feux de circulation et installation du feu pour les vélos

- En place au début de la semaine du 29 octobre

Localisation de l'aire d'attente des camions

- Déplacée plus près du CEPSUM le 21 octobre

Chantier

Espace citoyens

Actualités

Calendrier des travaux

Photos et vidéos

Charte de chantier

Environnement

Qualité de l'air et suivi sonore

x Fermer

Suivis

Définition du critère de référence pour le bruit

- Deux évaluations du niveau de bruit ambiant sur une période de 48h : les 17-18 mai et 22-23 mai 2018

Type d'équipements de mesure utilisés et méthode de consignation

- Inclus dans la présentation sur le bilan des mesures de suivi

Présenter les données pour les deux stations de mesure

- Inclus dans la présentation sur le bilan des mesures de suivi

Relocalisation de la piste cyclable sur Willowdale

- Possibilité de stationner temporairement dans le secteur 4 pour les détenteurs de vignettes du secteur 3

Suivis – Résultats de l'analyse du roc

- Deux analyses effectuées : 1 par NouvLR et 1 par REM
- Longueur de l'échantillon : NouvLR (18m), REM (75m)
- Laboratoire accrédité
- Radionucléides analysés :
 - Plomb 210, Radium 226, 228; Thorium 228, 230, 234, Uranium 235

Bilan des analyses effectuées :

- Radon/radium et autres radionucléides : non détectés
- Cohérence avec l'analyse de la commission scolaire au sous-sol de l'école

Relations avec la communauté

7

Actions

- Kiosque tenu le 15 octobre près de la station de métro
- Info-travaux pour le début du sautage circulé le 20 octobre
- Mise à jour de l'espace citoyens

Plaintes

- Semaine du 5 novembre: trois plaintes reçues pour le bruit du chantier (1 dans la journée et 2 en soirée)
- Mesures correctives mises en place





État des travaux en cours et à venir

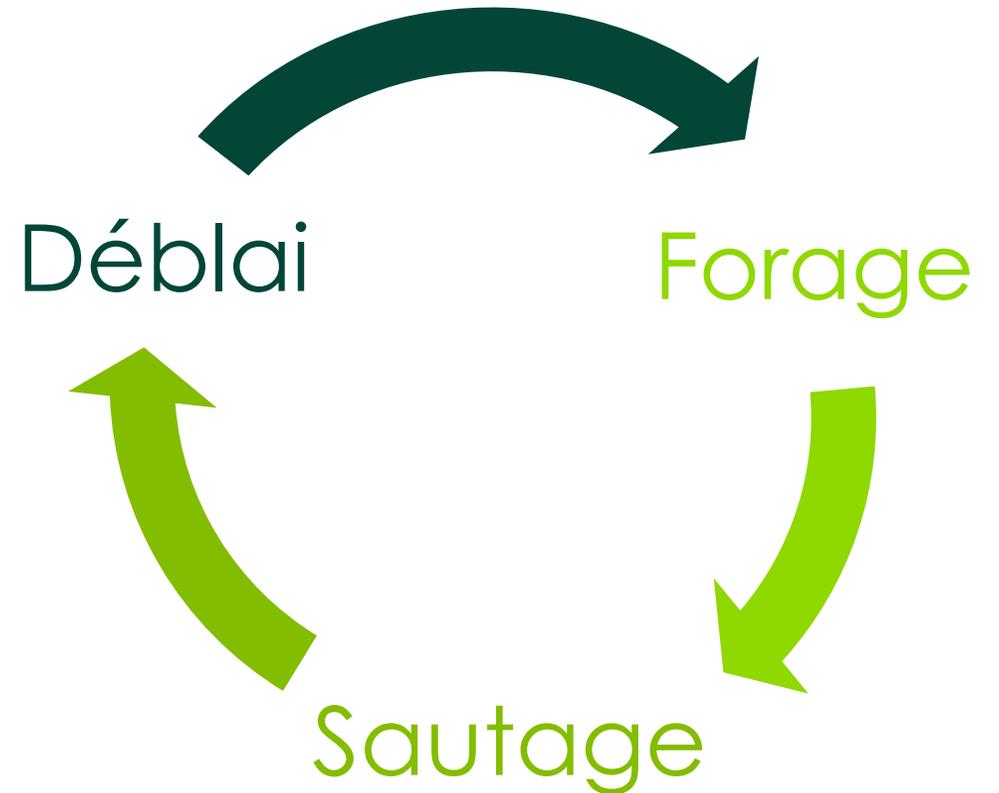


Travaux réalisés et à venir

- Fin des travaux de forage aligné
- Installation de la grue à tour électrique :



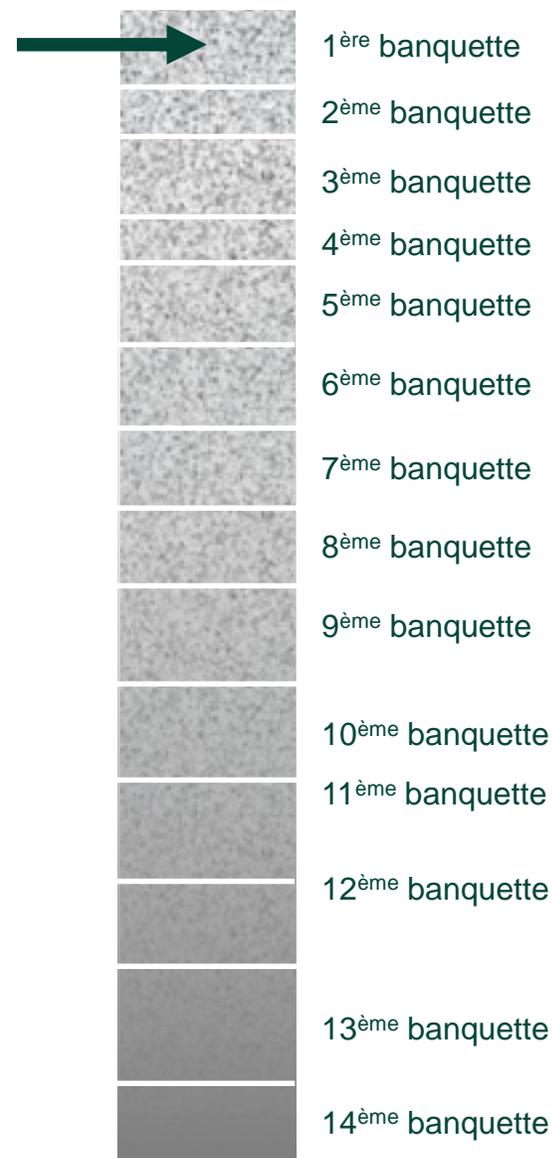
Cycle des travaux



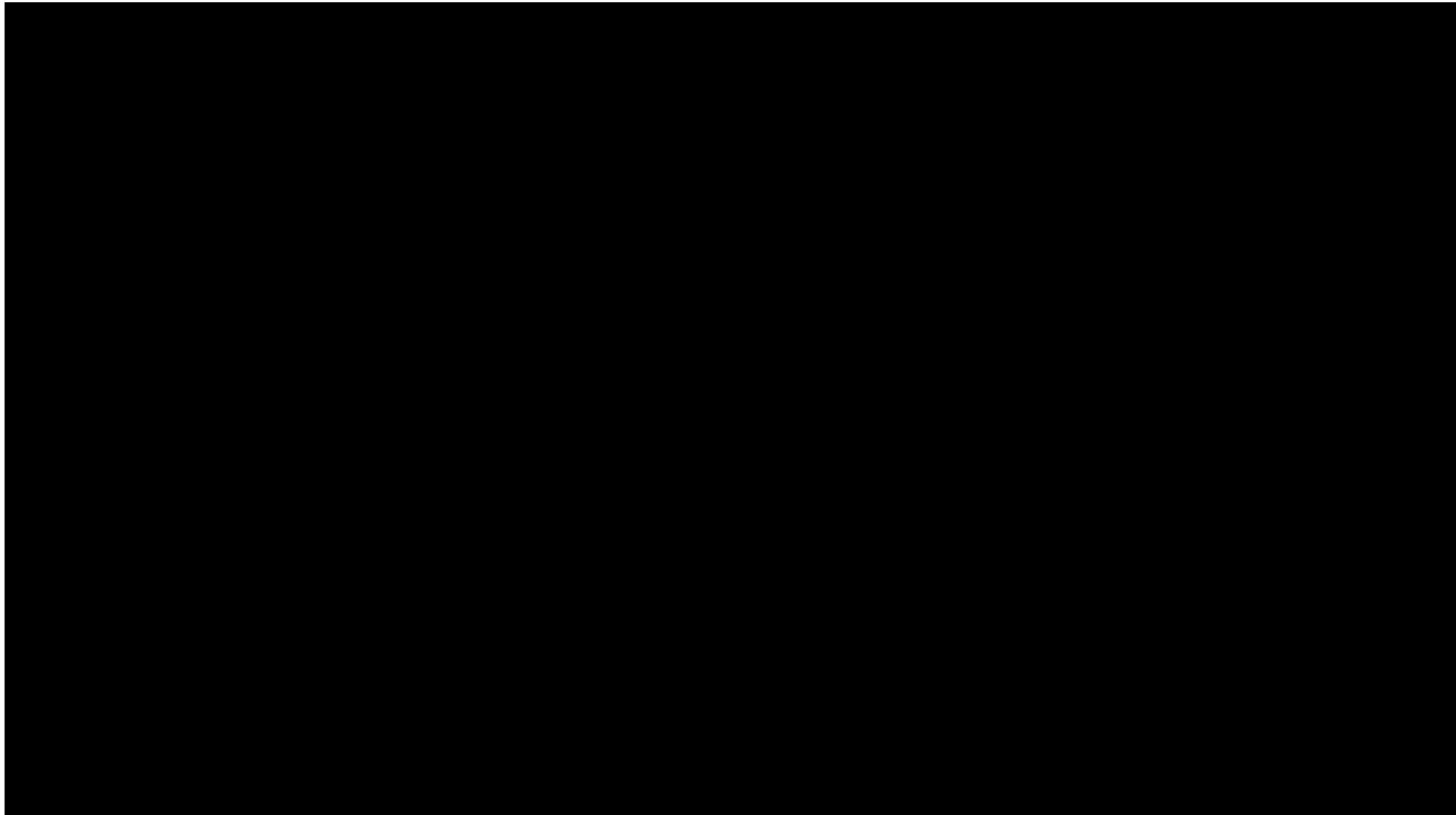
Travaux réalisés et à venir

Début des opérations de sautage contrôlé

- Nb de sautages réalisés : **29**
- Niveau d'excavation atteint :
entre 3 et 4 mètres
(10 et 14 pieds)

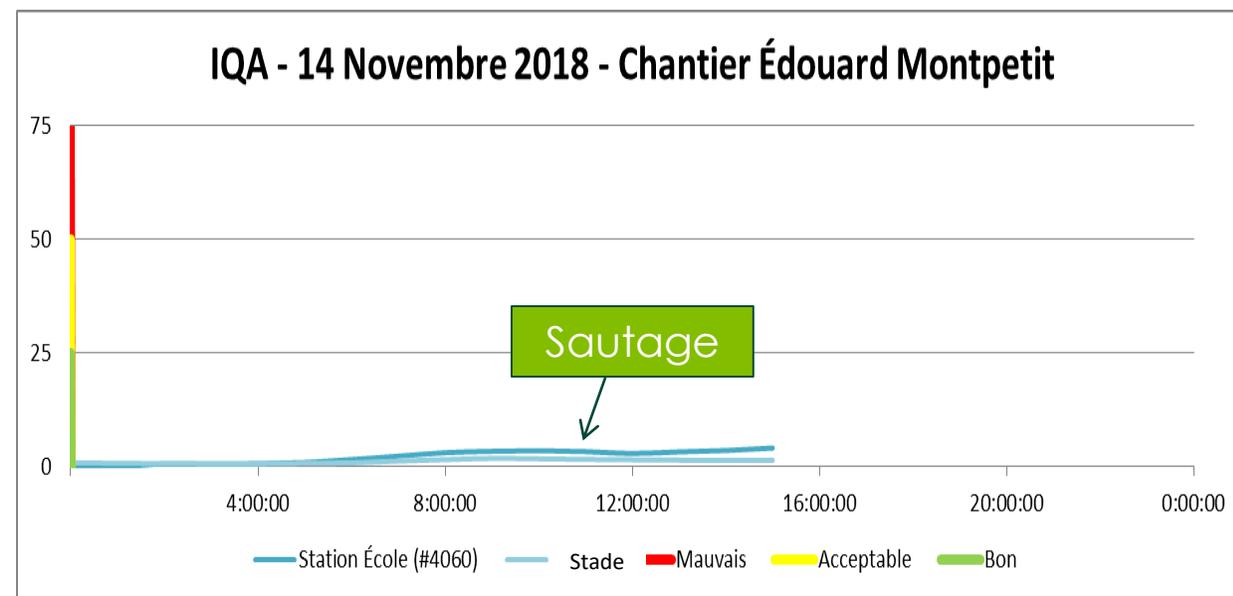


Exemples de sautages réalisés



Retour – Sautage hors des plages prévues du 14 novembre

- Problème technique – sautage de 7h n'a pu être réalisé
- Sautage réalisé à 10h50 pour assurer la sécurité des travailleurs sur site
- Aucun risque pour les riverains
- Aucun effet sur la qualité de l'air
- Niveau sonore de la récréation de 10h plus élevé que l'alarme et le sautage





Bilan des mesures de suivi



Dispositif de mesure – bruit

Information sur l'équipement dans les stations de mesure

- Sonomètre CUBE de la marque 01dB, certifié IEC 61672 class 1
- Calibration aux 3 semaines

Méthode de consignation pour le bruit

- Alerte en cas de pic sonore
- Écoute
- Identification de la source du pic (chantier ou autre)
- Si pic est d'origine hors chantier:
 - Retrait de l'analyse



Niveaux maximums – Bruit



Sautage



Alarme de
sautage



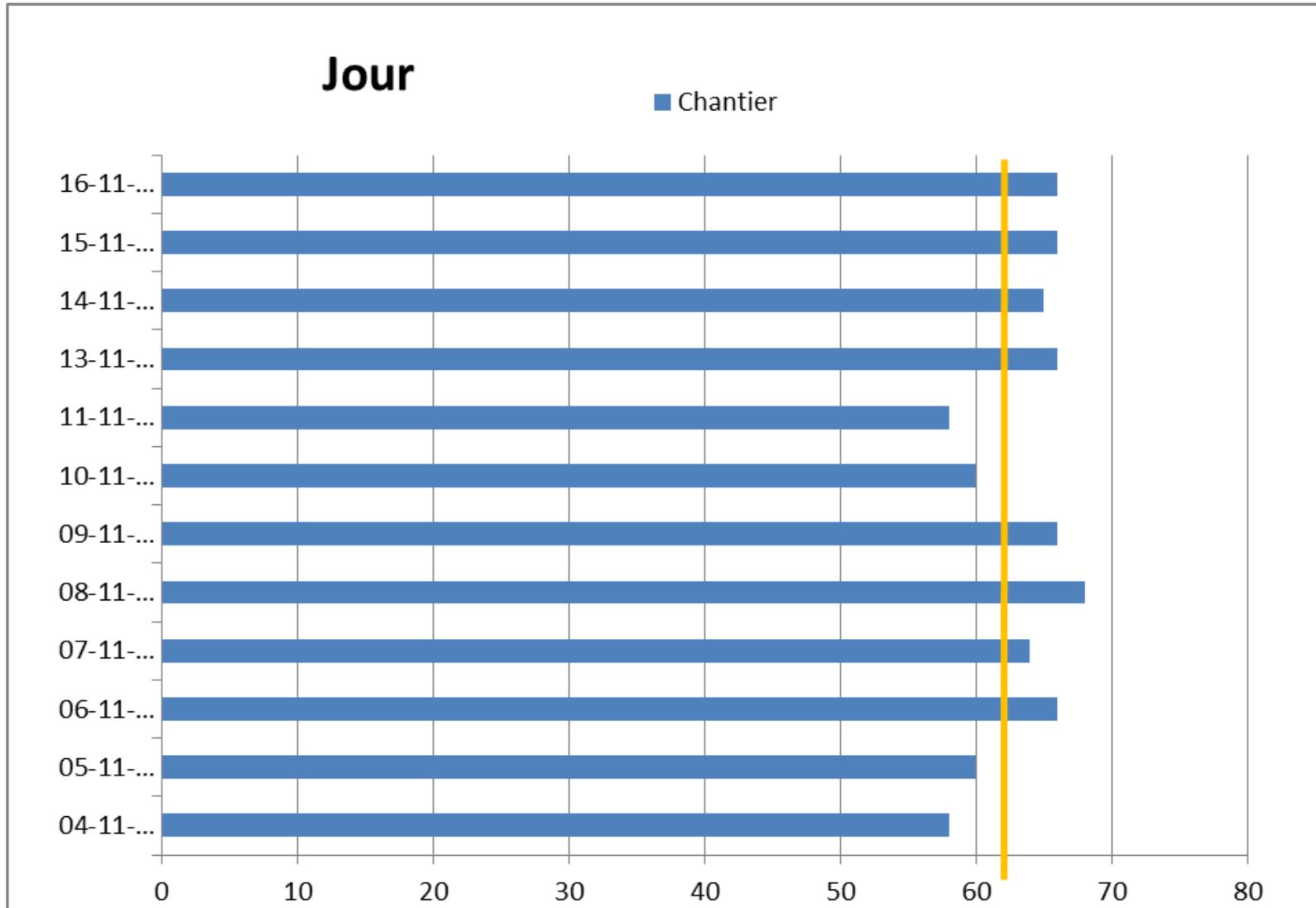
Récréation
de l'école



Camion balai
devant le micro

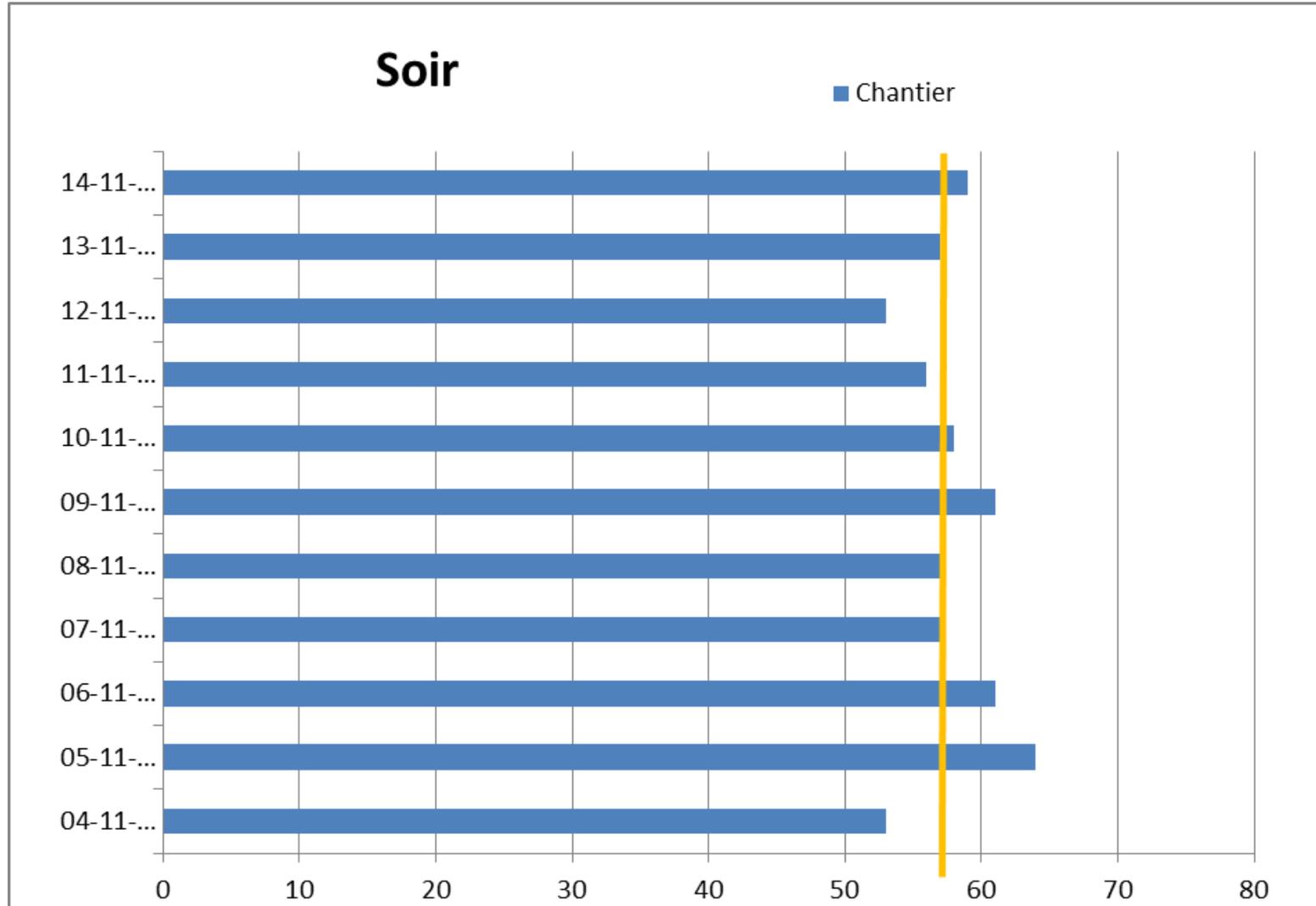
Bilan des mesures de suivi – Bruit

Données du 4 au 16 novembre – Travaux de jour (7h à 19h)



Bilan des mesures de suivi – Bruit

Données du 4 au 16 novembre – Travaux de soir (19h à 22h)



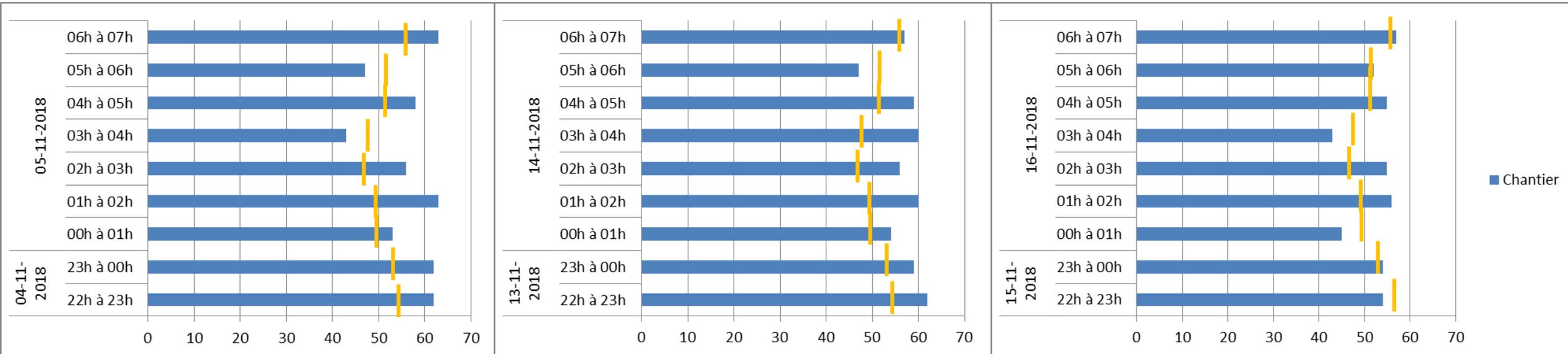
Bilan des mesures de suivi – Bruit

Travaux de nuit - exemples

Nuit 1

Nuit 2

Nuit 3



Travaux réalisés

- Déblaiement
- Forage
- Préparation du sautage
- Pose matelas pare-éclats et membranes

Mesures supplémentaires pour le bruit

En place depuis les dépassements :

- Arrêt de l'utilisation du marteau-piqueur le soir
- Écrans acoustiques mobiles

À l'étude :

- Marteau piqueur avec système d'atténuation
- Cabanes anti-bruit mobiles pour les foreuses
- Modification des écrans acoustiques



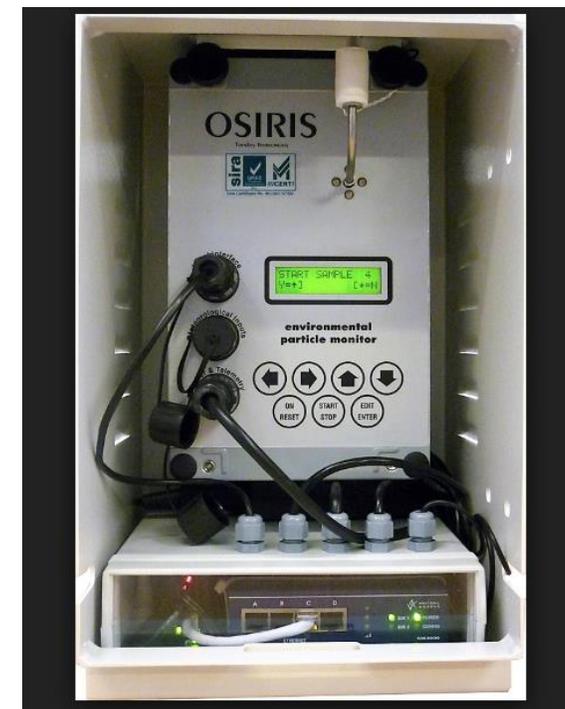
Dispositif de mesure – Qualité de l'air

Information sur l'équipement dans les stations de mesure

- Turnkey Osiris, validé par MDDELCC, certifié CSA (PM10)
- Anémomètre

Méthode de consignation pour la qualité de l'air

- Mesure en continu (2 stations)
- Alerte automatique
 - Pic / Défaillance technique → Action
- Validation technique environnementale



Niveaux maximums – Qualité de l'air

Moyenne des particules fines depuis le début du projet sur 24h :

4,6 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ (chantier)

8,5 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ (Ville de Montréal 2015-2017)

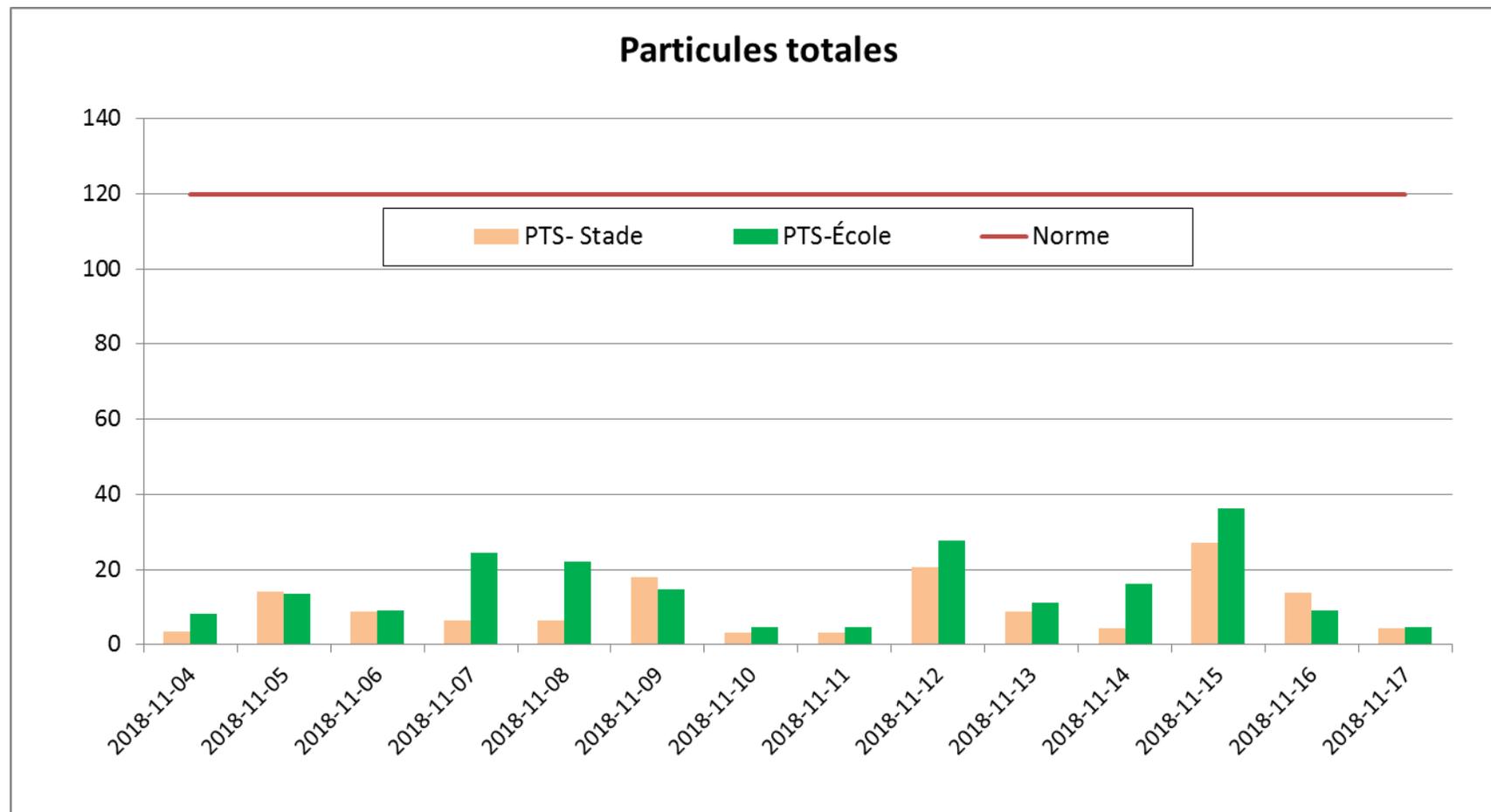
Niveau maximal de particules fines sur 24h :

Max = 11,2 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ (28 août)

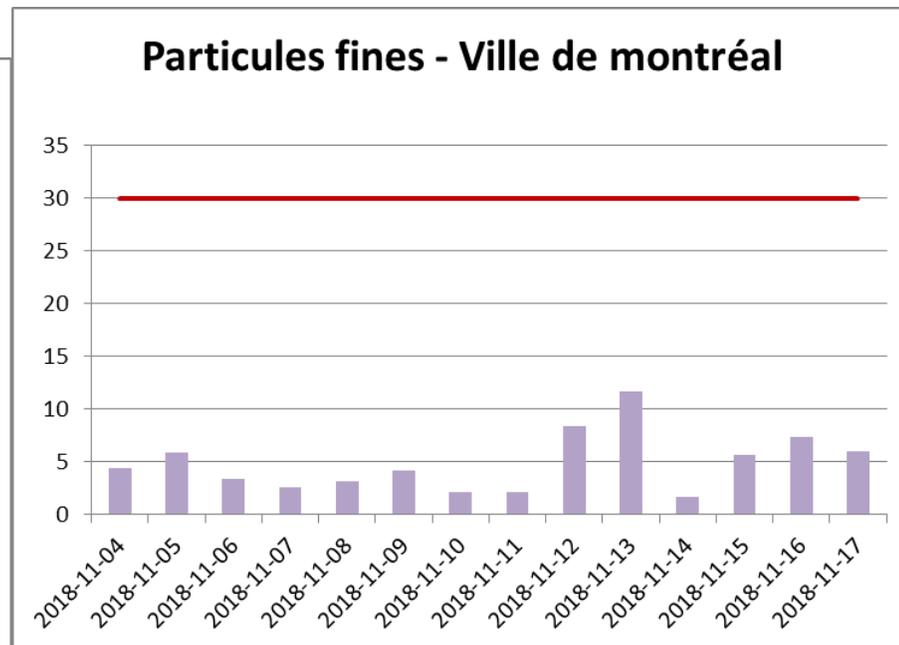
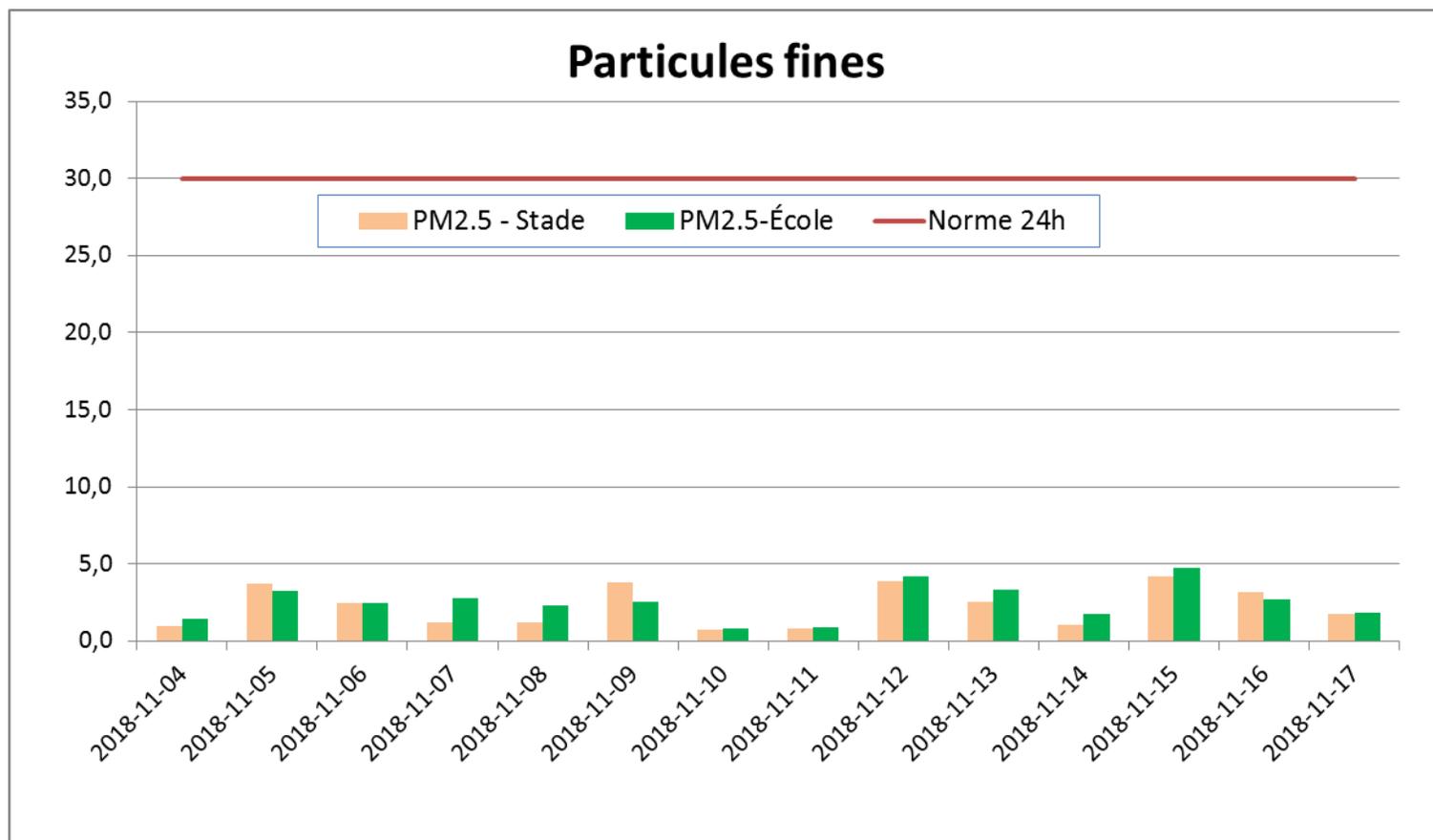
⇒ **Impact des activités de sautage sur la qualité de l'air : aucun**

⇒ **Suivi constant du monoxyde de carbone émis par les sautages**

Particules totales – Bilan des mesures de suivi 4 au 17 novembre



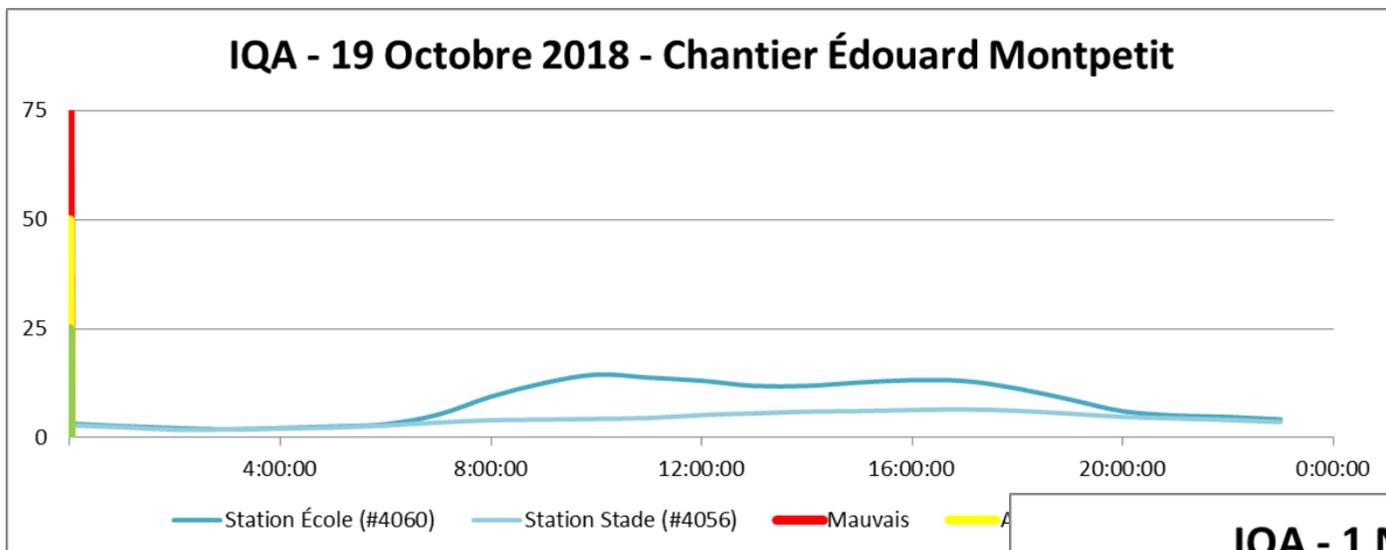
Particules fines – Bilan des mesures de suivi 4 au 17 novembre



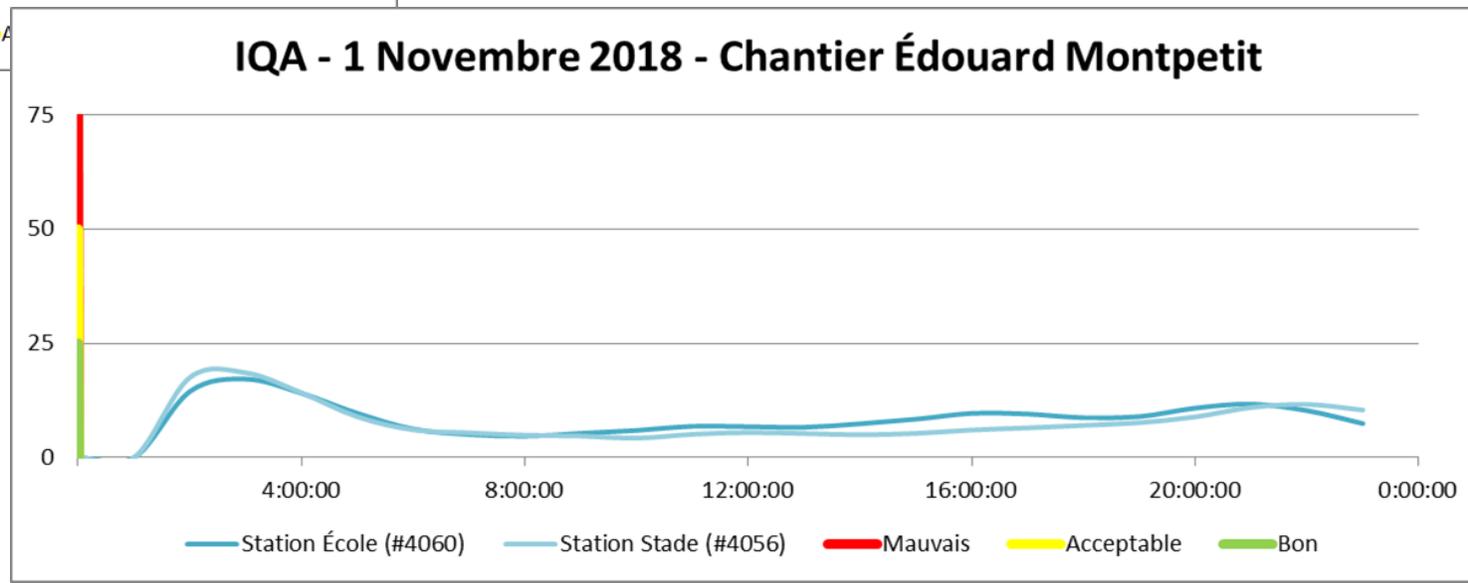
Données de la ville :
Station 80
2580, rue Saint-Joseph Est
Au coin de Molson

IQA – Particules fines

Valeurs maximales depuis le 10 oct.



Moyenne journalière :
 19 octobre: 5,5 $\mu\text{g}/\text{m}^3$
 1^{er} novembre : 6,2 $\mu\text{g}/\text{m}^3$





Période de questions





Présentation de la Direction de la santé publique





Période de questions





Merci!
**Date visée de la prochaine
rencontre: 5 février 2019**



COMITÉ DE BON VOISINAGE: STATION ÉDOUARD-MONTPETIT

21 novembre 2018

PLUS FORT
AVEC VOUS

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal

Québec 

Notre implication

- Contact avec NouvelR pour encourager la diffusion des données (septembre 2018)
- Discussion avec différents acteurs à propos des mesures de sécurité mises en place (octobre 2018)
 - Université de Montréal
 - Commission Scolaire Marguerite-Bourgeoys
 - Société des Transports de Montréal
 - Service de sécurité incendie de Montréal
- Évaluation des impacts sur la santé pour les occupants de l'école St-Germain d'Outremont, à la demande du Conseil d'établissement (octobre 2018)
- Suivi des données rendues disponibles par le promoteur (en cours)

BRUIT

PLUS FORT
AVEC VOUS

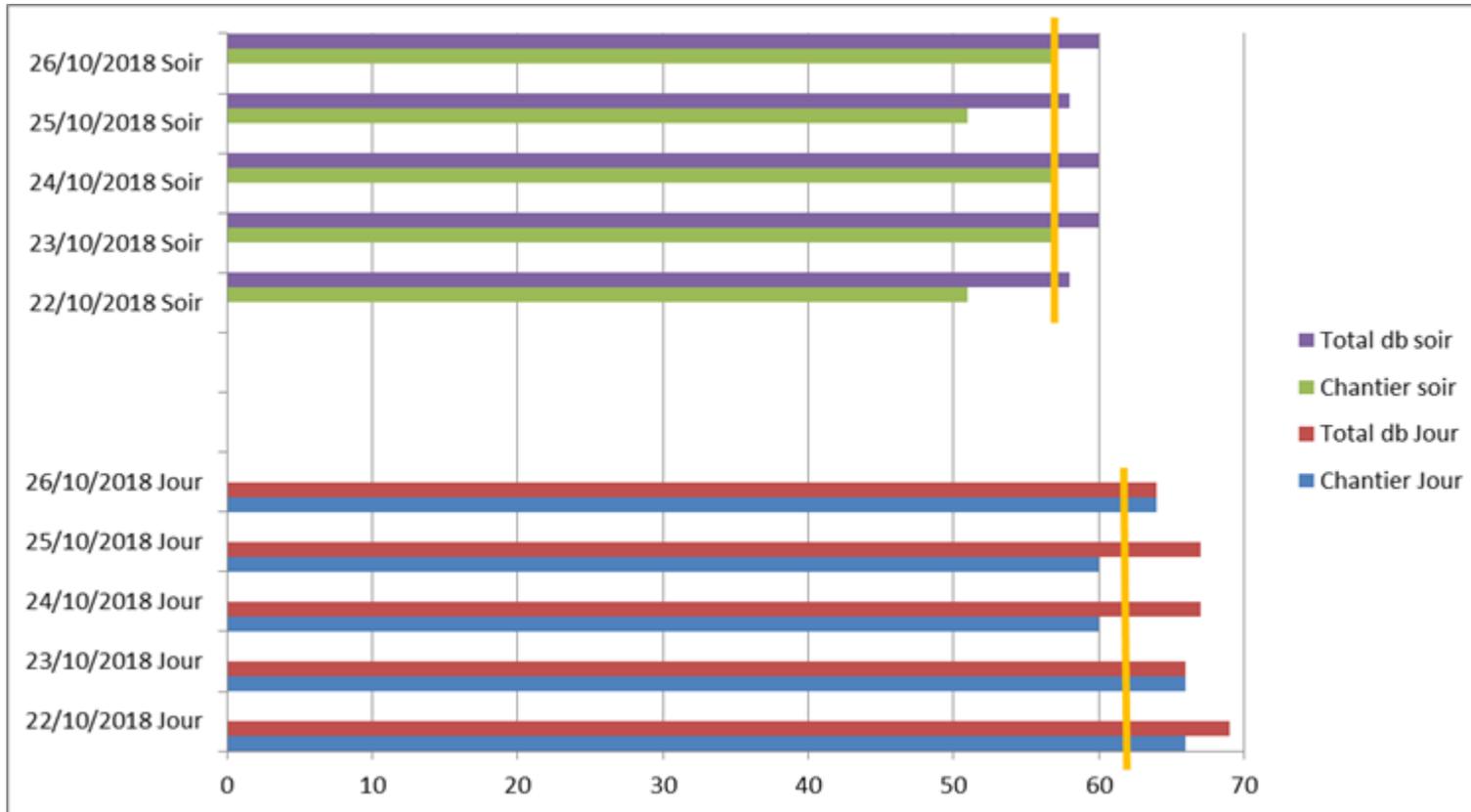
*Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal*

Québec 

Bruit environnemental et santé publique

- L'intensité des effets sur la santé dépend du niveau de bruit et de la durée d'exposition
 - À court terme : dérangement et perturbation du sommeil
 - À plus long terme : hypertension et maladies cardiovasculaires
- Une grande proportion des résidents de Montréal sont exposés à des niveaux de bruit dépassant les recommandations de l'OMS (55 dBA)
- La DRSP prône la **réduction du bruit environnemental aux niveaux les plus bas possible**

Bruit lié au chantier: 22 au 26 octobre



Bruit lié au chantier

- Plus de bruit qu'en l'absence du chantier
- Impacts possibles à ces niveaux sonores :
 - Nuisance à l'apprentissage pour les élèves
 - Dérangement et perturbation du sommeil pour les résidents du secteur
- **Recommandations de la DRSP :**
 - Que le promoteur **respecte les cibles du MELLC**
 - Que le promoteur prenne les moyens nécessaires pour **réduire le bruit aux niveaux les plus bas possible** et continue à rendre les données sur le bruit publiques

QUALITÉ DE L'AIR

PLUS FORT
AVEC VOUS

*Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal*

Québec 

Qualité de l'air et santé publique

- La pollution de l'air, notamment par la présence de particules fines (PM 2.5), peut entraîner des maladies respiratoires et cardiovasculaires dont l'effet dépend de l'intensité et de la durée d'exposition
- Il est connu que des effets peuvent survenir à des niveaux inférieurs aux normes réglementaires
 - Certains individus sont plus vulnérables (ex: enfants, aînés)
- La DRSP prône une approche populationnelle qui vise à **réduire au maximum l'exposition aux polluants** de l'air dans sa population

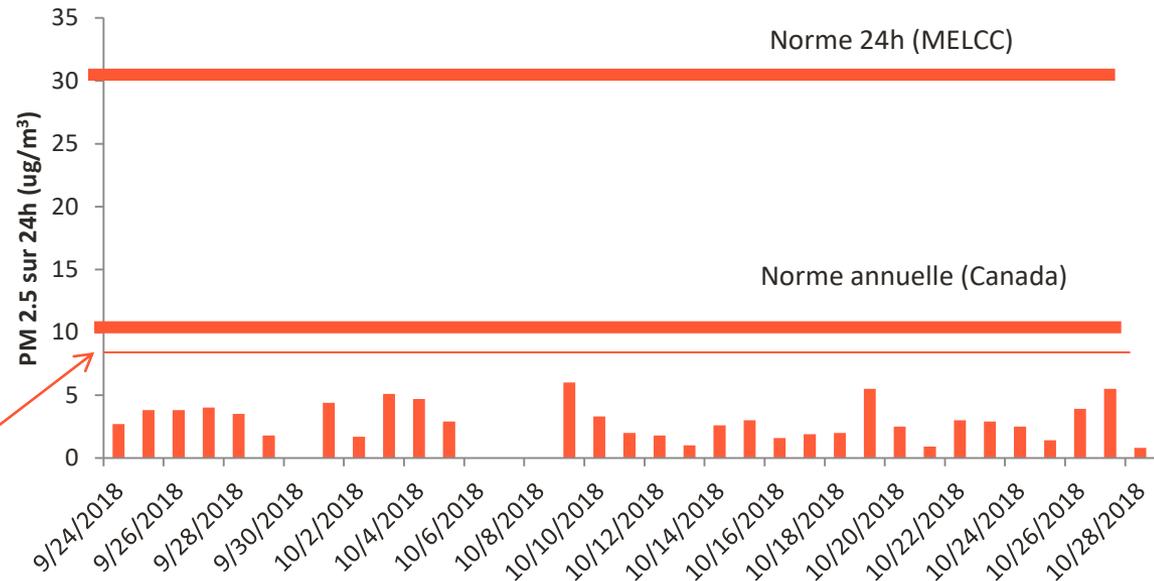
Qualité de l'air – Moyennes sur 24 h

Concentrations de PM 2.5 (Moyennes 24h) – Station de l'école

Concentration des particules fines exprimée en $\mu\text{g}/\text{m}^3$

Moyenne triennale du 98 ^e centile annuel des concentrations moyennes quotidiennes sur 24 heures				
Norme = 28 en 2015 Norme = 27 en 2020				
2011-2013	2012-2014	2013-2015	2014-2016	2015-2017
26	25	24	21	20

Moyenne triennale des concentrations moyennes annuelles				
Norme = 10 en 2015 Norme = 8,8 en 2020				
2011-2013	2012-2014	2013-2015	2014-2016	2015-2017
9,7	9,6	9,4	8,6	8,5



Source: Bilan de la qualité de l'air 2017, Ville de Montréal

Qualité de l'air: Constats

- Les niveaux observés à proximité de l'école sont similaires, voire inférieurs, à ceux que l'on retrouve, en moyenne, à Montréal
- Les impacts sur la santé attendus aux concentrations mesurées sont très faibles
- **Recommandation de la DRSP :**
 - Que le promoteur continue à **rendre les données accessibles** en ligne et à appliquer toutes les mesures de mitigations possibles qui permettront de **réduire l'impact du chantier sur la qualité de l'air**

AUTRES RISQUES

PLUS FORT
AVEC VOUS

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal

Québec 

Autres problématiques évaluées par la DRSP

- Radon
 - Aucune matière radioactive détectée dans le sol
- Monoxyde de carbone (CO)
 - Environ 200 détecteurs de CO installés dans les bâtiments avoisinants
- Sécurité des piétons
 - Plusieurs mesures concrètes ont été mises en place (Contrôleur de trafic, déviations des pistes cyclables, circulation fermée durant dynamitage)

LES SUITES

PLUS FORT
AVEC VOUS

*Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal*

Québec 

Notre implication

- Suivi des données sur le bruit et les particules fines
- Soutien aux partenaires, dont le Conseil d'établissement et la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, pour l'évaluation des risques à la santé

QUESTIONS?

PLUS FORT
AVEC VOUS

*Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal*

Québec 

MERCI!

PLUS FORT
AVEC VOUS